



HAL
open science

Évolutions socio-économique et démographique à La Réunion : quelques conséquences en aménagement du territoire

Gilles Lajoie

► **To cite this version:**

Gilles Lajoie. Évolutions socio-économique et démographique à La Réunion : quelques conséquences en aménagement du territoire. Travaux & documents, 2004, Éléments pour la connaissance de l'histoire et de la géographie de La Réunion. Vol. 2: Géographie, 22, pp.77–100. hal-02181293

HAL Id: hal-02181293

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02181293>

Submitted on 19 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évolutions socio-économique et démographique à La Réunion : quelques conséquences en aménagement du territoire

GILLES LAJOIE¹

Résumé : En quelques décennies seulement, La Réunion est passée d'une société de plantation coloniale à une société de consommation de masse mais sans avoir connu la société industrielle classique. De nouvelles classes sociales ont vu le jour et une classe moyenne jusqu'alors inexistante est apparue dans un contexte d'enrichissement global de la population. Ces bouleversements dans la stratification sociale se sont évidemment accompagnés de profondes modifications du modèle familial réunionnais et de ses comportements (taille décroissante des ménages, recul du mariage, familles nombreuses de plus en plus rare...). Ce changement sociétal a pour toile de fond une croissance démographique extrêmement soutenue puisque l'île qui compte aujourd'hui près de 740 000 habitants devrait rejoindre les régions « millionnaires » aux alentours de 2030. Dans un tel contexte, les enjeux d'aménagement du territoire sont considérables. L'espace est devenu rare pour la construction du logement social, pour l'agriculture, pour le développement du réseau routier... Si La Réunion connaît en la matière

¹ Maître de Conférences à l'Université de Rouen depuis 1990 puis chercheur au CNRS de 1994 à 1996, Gilles Lajoie est depuis 1998 Maître de Conférences à l'Université de La Réunion et membre du CRÉGUR. Vice-président de l'Université de La Réunion en charge du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire depuis 2002, il co-dirige un DESS intitulé « Sciences et gestion de l'environnement tropical ».

Après avoir soutenu une thèse de doctorat en géographie en 1989 sur le thème de l'environnement urbain, il a travaillé sur les ségrégations urbaines au CNRS et a obtenu un DEA en sociologie urbaine à Lyon II en 1997. Auteur de plusieurs articles sur la modélisation, l'analyse spatiale et la mesure en géographie sociale, ses recherches portent désormais sur les processus de production de l'urbain en relation avec les problématiques environnementales et d'aménagement du territoire à La Réunion.

Il est l'auteur notamment de « Prospective territoriale et problèmes d'aménagement » in *Travaux & Documents* n°20, 2003 ; « L'étalement urbain à La Réunion » in *Economie de La Réunion*, n°108 ; « La mesure en géographie sociale » in *L'Espace Géographique* n°1, 1999 ; ainsi que de plusieurs articles sur la modélisation en géographie.

« la dictature de l'urgence », il lui faut cependant « ménager son territoire » et penser son développement durable.

Mots-clés : stratification sociale, modèle familial, précarité sociale, problème d'aménagement, prospective territoriale.

INTRODUCTION

Au regard de ses structures démographiques et sociales, la Réunion dépeinte par Jean Defos du Rau au milieu des années cinquante portait encore les stigmates du sous-développement alors qu'on y dénombrait 274 000 habitants. Cinquante ans plus tard, l'île compte près de 740 000 habitants et devrait rejoindre les régions « millionnaires » aux alentours de 2030 selon les dernières projections démographiques de l'INSEE, sa population étant structurellement proche de la population métropolitaine. Et si la question démographique inquiète autant que la question sociale dans les colloques de prospective territoriale, La Réunion est pourtant classée parmi les pays très riches dans les classements de la Banque Mondiale (PIB/hab). De nouvelles classes sociales ont vu le jour et une classe moyenne jusqu'alors inexistante est apparue, portée par le développement du salariat et de la fonction publique. Pour beaucoup d'observateurs, La Réunion est passée en quelques décennies d'une société de plantation coloniale à une société de consommation de masse mais sans avoir connu la société industrielle classique.

Pour mieux saisir l'ampleur du changement sociétal qui a transformé l'île, nous présenterons dans un premier temps quelques aspects du profond rattrapage économique qui s'est opéré en insistant sur les évolutions récentes de la stratification sociale. Dans un second temps, nous évoquerons les transformations du modèle familial réunionnais en liaison avec un changement sociétal plus profond. Nous évoquerons enfin l'articulation entre le changement sociétal et les bouleversements du territoire en évoquant notamment les projections démographiques de l'Insee et les quelques questions qu'elles soulèvent et qui faisaient dire au Président de Région Paul Vergès que la Réunion vit désormais « la dictature de l'urgence »².

2 Colloque de prospective territoriale « Aménager la Réunion en 2020 ? », octobre 2001.

QUELQUES EFFETS DE LA TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE REUNIONNAISE SUR LA STRATIFICATION SOCIALE

Au regard des secteurs d'activité de l'économie réunionnaise (tableau 1), on comprend mieux certaines caractéristiques de la stratification sociale locale. En effet, en une trentaine d'années, La Réunion a vu s'imposer un secteur tertiaire hypertrophié porté par un puissant service public, au point qu'il représente aujourd'hui plus de 80 % de l'ensemble des emplois !

Sur une île au passé agricole essentiel, l'agriculture ne représente plus que 5,5 % des emplois, dont un tiers seulement représente des emplois salariés et sur la dernière décennie, ce secteur d'activité a perdu 14 % de ses emplois. L'industrie quant à elle occupe une place plus confortable avec 14 % de l'ensemble des emplois dont 82 % sont salariés. Cependant, de 1990 à 1999, le seul secteur de la construction a diminué de 34 %. Ces deux grands secteurs d'activités demeurent fragiles car très dépendants de décisions nationales (ex : dispositif de la défiscalisation essentiel pour le BTP) et internationales (ex : prix mondial du sucre, négociation pour la reconduction de l'Organisation Commune de Marché, « l'OCM sucre »).

Face à eux, un secteur tertiaire déjà hypertrophié ne cesse de progresser. Si la tertiairisation de l'économie est générale (72 % des emplois en métropole), elle atteint à La Réunion un niveau record qui dépasse celui des autres DOM. Enfin et surtout, le secteur tertiaire réunionnais est particulièrement marqué par l'emploi public. En effet, administration, éducation, santé et action sociale occupent 57 % des actifs de ce secteur d'activité et ce sont ces emplois qui ont progressé le plus en dix ans.

TABLEAU 1 : Emploi selon le secteur d'activité en 1999

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Nb d'emplois en 1999</i>	<i>Emplois en %</i>
Agriculture	9 562	5,5
Industrie	13 424	7,7
Construction	11 003	6,3
TERTIAIRE	139 688	80,4
<i>dont :</i>		
Commerce	24 658	14,2
Transport	5 494	3,2
Activités financières et immobilières	4 851	2,8
Services aux entreprises	11 225	6,5
Services aux particuliers	13 707	7,9
Education	23 325	13,4
Santé, action sociale	17 376	10,0
Administration	39 052	22,5
TOTAL	173 677	100

(Source : INSEE, RGP 1999)

Au niveau sociétal, cette tertiarisation à outrance a profondément changé la donne. En quelques décennies, on est passé d'une société de plantation hégémonique dominée par quelques héritiers à une société plus complexe où le « leadership » est désormais exercé par une nouvelle bourgeoisie administrative et commerçante. De nouvelles classes sociales ont vu le jour et une classe moyenne jusqu'alors inexistante est apparue, portée par le développement du salariat et de la fonction publique. Pour beaucoup d'observateurs, La Réunion est passée en trente ans d'une société de plantation coloniale à une société de consommation de masse mais sans avoir connue la société industrielle occidentale. Des transformations sociétales majeures comme l'élévation globale du niveau de vie et l'amélioration du système éducatif ont bouleversé la structure de la population en âge de travailler. Dans le même temps, le besoin croissant d'une main d'œuvre plus qualifiée dans l'économie locale a accéléré ces transformations, tout comme la tertiarisation croissante de l'économie réunionnaise de façon plus générale. L'entrée soudaine de La Réunion dans la « modernité » a donné naissance à une véritable classe moyenne ; elle n'a évidemment pas mis un terme à la précarité sociale, loin s'en faut...

Le poids des personnes sans activité professionnelle

En 1999, le fait marquant demeure à n'en pas douter le poids énorme des personnes sans activité professionnelle. Dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles en huit classes, les « autres personnes sans activité professionnelle » regroupent les chômeurs n'ayant jamais travaillés, les militaires du contingent, les élèves et étudiants ainsi que toutes les autres personnes sans activité quel que soit leur âge, retraités exceptés. Comme le montre le tableau 2, cette catégorie concerne encore 40,5 % de la population de 15 ans ou plus à La Réunion contre seulement 23,6 % en métropole.

TABLEAU 2 : Catégories socioprofessionnelles dans la population de 15 ans ou plus en 1999

CSP	Effectif	%	Evol. 90-99	% de femmes	% des ménages	Nb/pers/mén.	% travaillant dans la même com.
Ensemble	515 349	100,0	22,3	51,5	100	3,26	68,5
Agriculteurs	7606	1,5	-11,9	12,6	2,7	4,01	90,8
Artisans	15435	3,0	28,6	24,8	5,3	3,53	82,9
Cadres sup.	15942	3,1	45,6	34,4	5,3	3,92	59,2
Prof. Inter.	44824	8,7	78,2	52,3	10,9	3	59,2
Employés	101381	19,7	49	71	18,3	3,28	73,1
Ouvriers	76320	14,8	8	10	25,8	3,91	64,9
Retraités	45204	8,8	23	42,8	14,1	2,51	***
Autres	208637	40,5	10,4	63,5	17,7	2,96	***

(Source : INSEE, RGP 1999)

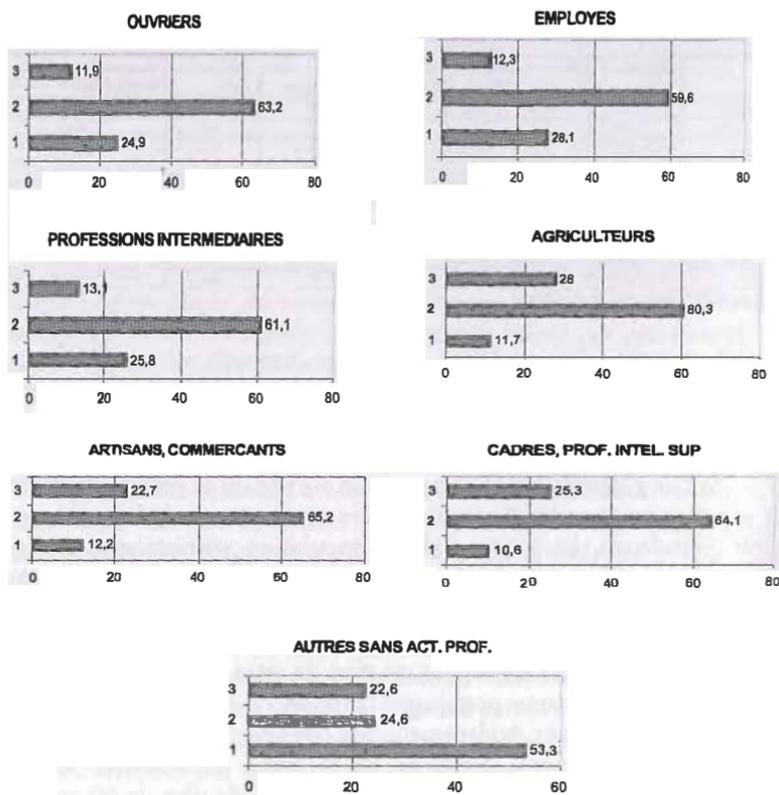
La portée de ce chiffre peut être nuancée en considérant la population des ménages. En effet, « seulement » 17,7 % des ménages réunionnais appartiennent à cette catégorie en 1999, ce qui demeure néanmoins considérable.

Si l'on s'attarde sur la composition sociale de ce groupe dominant, on constate en premier lieu qu'un tiers en encore scolarisé ou avec le statut d'étudiants. La jeunesse de la population réunionnaise explique donc en partie l'écart constaté avec la moyenne métropolitaine, le poids des jeunes adultes encore inscrits dans le circuit éducatif étant important. Les inactifs de moins de 60 ans qui ne sont pas répertoriés sur le marché de l'emploi constituent également un tiers de cette catégorie. Les femmes au foyer constituent une part importante de ce groupe des inactifs, la charge du foyer n'étant évidemment pas considérée comme une activité professionnelle malgré la lourdeur de la tâche quotidienne. Le tiers restant est constitué à parts égales d'inactifs âgés de plus de 60 ans mais ne bénéficiant pas encore du statut de retraités et de chômeurs n'ayant jamais travaillés. Ces derniers constituent au final 7 % de la population

âgée de quinze ans ou plus, chiffre inquiétant pour l'équilibre de l'ensemble de la société réunionnaise.

L'autre particularité de cette catégorie socioprofessionnelle a trait à sa structure par âge (graphique 2). Contrairement aux autres C.S.P., les personnes âgées de moins de trente ans constituent plus de la moitié de l'effectif total. En terme de stratification sociale, la classe la moins favorisée socialement est la plus jeune, ce qui explique pour partie la taille plus réduite de ces ménages (2,96 personnes par ménage alors que la moyenne régionale vaut 3,26).

GRAPHIQUE 2 : Les C.S.P. par groupe d'âge, retraités exceptés
(1: 15-29 ans ; 2: 30-50 ans ; 3 : > 50 ans)



(Source : INSEE, RGP 1999)

La croissance des catégories socioprofessionnelles de la société de services

Deux fois moins important, le deuxième groupe socio-professionnel est celui des employés qui constituent un cinquième du total des personnes âgées de plus de 15 ans. Travaillant souvent dans la fonction publique, dans le secteur du commerce et au sein des petites et moyennes entreprises, les employés ont connu une progression importante entre les deux derniers recensements (+ 49 %). A La Réunion comme en métropole, cette population est particulièrement féminine (71 %) mais sa jeunesse relative est encore un effet de la structure par âge réunionnaise (28 % des employés ont moins de trente ans).

Au cœur de la société de services qui se met en place depuis quelques années, les professions intermédiaires ont connu la plus forte progression entre les deux derniers recensements (+ 78 %). Située dans la stratification sociale entre les employés et les cadres, cette catégorie majoritairement féminine (52 %) connaît une montée en puissance et renforce une classe moyenne réunionnaise longtemps sous-représentée.

Tout comme les employés, les professions intermédiaires comptent plus d'un quart de personnes âgées de moins de trente ans. Leur progression en une dizaine d'années ainsi que la relative jeunesse de cette population illustre également la hausse générale du niveau d'étude à La Réunion. D'un point de vue professionnel, cette catégorie assez large se caractérise en effet par la technicité des emplois offerts qui intègrent parfois des responsabilités d'encadrement (techniciens, contremaître, agents de maîtrise...). Les effectifs importants se retrouvent néanmoins dans les professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et du travail social, et plus généralement de la fonction publique. Soulignons au passage que tous ces secteurs d'activité ont connu en quelques années un développement très important qui a accompagné « mécaniquement » la croissance démographique de La Réunion.

Cette relative jeunesse ne se retrouve ni parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, ni parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, l'accès à ces postes de responsabilité demandant le plus souvent une expérience et une ancienneté de plusieurs années. Près d'un quart des cadres supérieurs et des artisans ont 50 ans ou plus.

La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures correspond à la partie supérieure de la stratification sociale (professions libérales, cadres d'entreprises et de la fonction publique, professions intellectuelles...). Elle oppose ici comme ailleurs les deux sexes : près des deux tiers sont des hommes, la parité n'étant pas encore à l'ordre du jour

en dépit de quelques progrès... Si le poids de cette catégorie reste évidemment modeste comparé aux « cols blancs » étudiés précédemment (3,1 % de cadres supérieurs contre 28,4 % d'employés et de professions intermédiaires), leur croissance sur la dernière décennie (45,6 %) traduit pareillement la consolidation de la société de services à La Réunion.

Enfin, avec un poids comparable à cette dernière catégorie (3,1 %), les artisans, commerçants et chefs d'entreprises ont connu une croissance importante (28,6 %) bien qu'inférieure à celles des cadres supérieurs.

Le recul du monde ouvrier et paysan

Alors que s'affirme la tertiairisation de l'économie ici plus qu'ailleurs (80,4 % des emplois contre 72 % en métropole), les ouvriers et les agriculteurs exploitants voient leur proportion diminuer d'années en années face à la montée des « cols blancs ». Si l'effectif ouvrier progresse encore légèrement avec des ouvriers de plus en plus qualifiés, le nombre d'agriculteurs se réduit et l'on ne comptait plus que 7600 exploitants au dernier recensement.

Parmi les caractéristiques communes, on notera que ces professions sont essentiellement exercées par des hommes (90 %) et que les ménages d'ouvriers ou d'agriculteurs abritent souvent près de quatre personnes, la moyenne réunionnaise n'étant que de 3,26 personnes par ménage.

A contrario, la structure par âge de ces deux catégories les oppose. Alors que celle des ouvriers est comparable à la structure par âge des employés ou des professions intermédiaires, marquée par une relative jeunesse (graphique 2), les agriculteurs constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus vieillie malgré l'arrivée de nouveaux jeunes exploitants (28 % des agriculteurs ont 50 ans ou plus contre 11,9 % des ouvriers).

Eléments d'une géographie des catégories socioprofessionnelles à La Réunion

A La Réunion comme ailleurs, la stratification sociale possède une dimension spatiale qui apparaît clairement sur la collection de cartes (carte 1). A titre d'exemple, le regroupement précédent des ouvriers et des agriculteurs se retrouve dans une large mesure au niveau spatial dans une opposition majeure Nord-Ouest / Sud-Est. La concentration des agriculteurs dans le secteur Sud-Est de l'île est particulièrement nette alors que les ouvriers sont proportionnellement plus présents dans le Sud,

dans l'Est et dans le cirque de Salazie. *A contrario*, les « cols blancs » sont plus présents dans une vaste moitié Nord-Ouest de l'île mais le trait dominant est avant tout le caractère urbain de leur répartition. On ne s'étonnera évidemment pas de cette situation dans la mesure où l'économie tertiaire est en quelque sorte constitutive de l'espace urbain, ici comme ailleurs. Quelques particularités peuvent être tout de même soulignées. Ainsi, la catégorie des employés se caractérise par une forte présence sur le chef lieu du département, ces derniers limitant ainsi la distance entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail souvent dionysien. Les professions intermédiaires et les cadres supérieurs résident majoritairement dans les zones urbaines du nord mais également de l'ouest littoral très prisé, le lien entre stratification sociale et localisation résidentielle étant particulièrement clair. Notons enfin que ces catégories sont très peu présentes dans les Hauts de l'île, dans les cirques et dans le Sud.

A contrario, les personnes de 15 ans ou plus sans activité professionnelle (catégorie Autres) qui constituent les populations les plus défavorisées socialement sont particulièrement présentes au Port, dans les Hauts de l'Ouest et dans les cirques. Au final, le contraste géographique entre les Hauts et les Bas se double d'un gradient social qui est à la fois le produit de l'histoire et des dynamiques socio-spatiales actuelles (marché de l'emploi, marché foncier...).

EVOLUTION DU MODELE FAMILIAL REUNIONNAIS ET CHANGEMENT SOCIETAL

Depuis quelques décennies à l'instar de l'ensemble de la société française, la société réunionnaise a changé en profondeur. Il est malaisé de dater ou de mesurer des changements multiples en interaction (changements socio-démographiques, économiques, culturels...) mais une résultante importante parmi d'autres peut être dégagée : la modification récente du modèle familial réunionnais. Cette modification peut se décliner suivant plusieurs variables (statut du couple, taille des ménages, structure des familles...) qui ont chacune une dimension géographique particulière.

Le statut du couple

Si la famille classique composée d'un couple avec ou sans enfant demeure la plus courante, La Réunion a connu ces dernières décennies une tendance à l'éclatement des familles à l'instar de l'ensemble des

sociétés modernes. En vingt ans, la proportion de ce type de ménage a reculé de plus de 6 points pour atteindre 62 % de l'ensemble des ménages en 1999. Dans le même temps, l'importance de l'union libre n'a cessé d'augmenter pour concerner aujourd'hui plus d'un couple sur quatre (27 % en 1999 contre 20 % en 1990). Comparée à la part qu'elle occupe en métropole (18 % des couples), l'union libre apparaît comme une spécificité domienne pour deux raisons majeures. En premier lieu, la vie en couple sans passer par le mariage se rencontre surtout chez les moins de trente ans qui sont proportionnellement plus nombreux dans les DOM. La structure par âge explique donc en grande partie l'importance locale de l'union libre. En second lieu, celle-ci trouve un terreau favorable dans la situation économique précaire de nombreux couples : toutes choses égales par ailleurs, un couple dont l'homme est chômeur a 50 % de chance de plus de vivre en union libre. Pour des raisons complexes (économiques, socioculturelles...), la précarité au sein du couple n'incite pas donc pas au mariage dans un département où 10 % des couples connaissent une situation de double chômage.

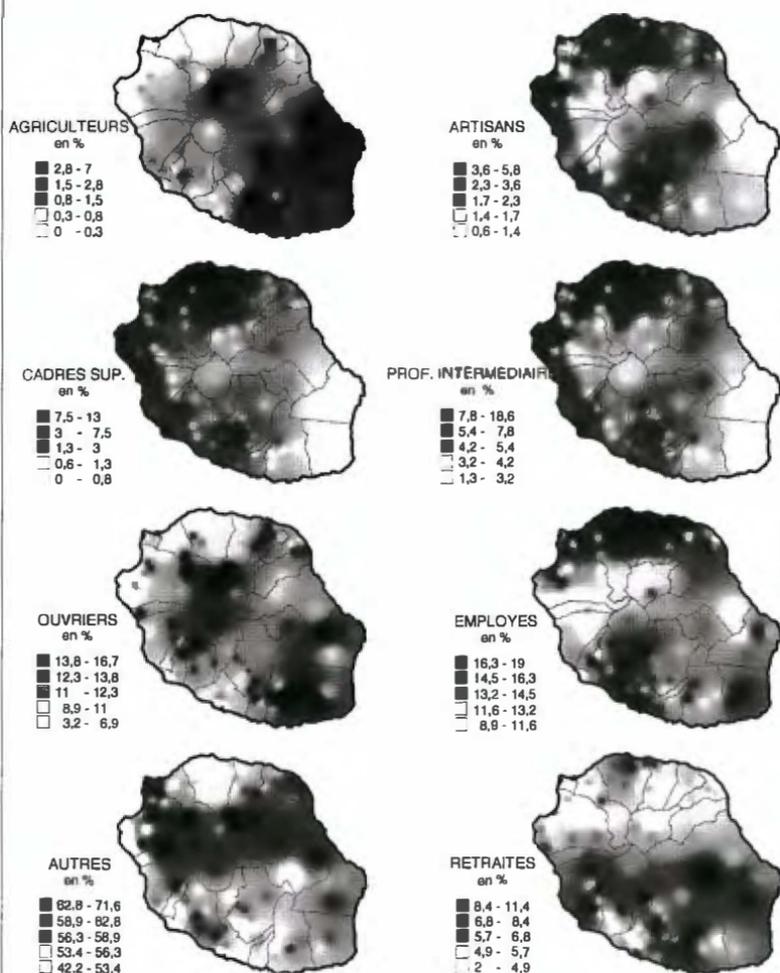
Géographiquement, l'union libre apparaît moins développée dans un sud où le statut matrimonial du couple semble garder une importance symbolique, le mariage demeurant la norme. A titre d'exemple, l'union libre ne concerne que 19 % des couples dans la commune de Petite-Ile contre plus de 30 % à Saint-Paul et 34 % au Port, la structure par âge de ces communes expliquant une partie non négligeable de cet écart.

La taille des ménages

En quelques décennies, la taille des ménages s'est réduite, non seulement parce que les familles ont moins d'enfants mais aussi parce que les séparations sont désormais plus fréquentes au sein des couples et que la décision de vivre seul, avec ou sans enfant n'est plus perçue comme un écart à la norme sociale mais comme un choix.

En 1967 un ménage réunionnais comptait presque cinq personnes. Le modèle réunionnais se rapprochant du modèle métropolitain, ce nombre est ramené aujourd'hui à 3,3 soit un écart de 0,8 par rapport au nombre moyen de personnes par ménage en métropole.

Carte 1 : Les catégories socio-professionnelles en 1999
(cartographie par interpolation des grands quartiers Insee)



Sources : RP 1999 - INSEE Réalisation : Gilles LAJOIE

Du point de vue géographique, ce rattrapage s'effectue néanmoins de façon différenciée dans l'espace réunionnais. Ainsi la taille des ménages est-elle minimum dans les centres-villes des principales agglomérations (Saint-Denis, Saint-Pierre, Le Tampon) et, particularité locale, dans la zone balnéaire de l'Ouest (Saint-Gilles-les-Bains) où la population d'origine métropolitaine est sur-représentée. *A contrario*, dans l'Est et les Hauts de l'Ouest plus ruraux, le modèle réunionnais résiste mieux et l'on se rapproche encore de 4 personnes par ménage à Salazie ou dans les Hauts de Saint-Paul. Le record local fait cependant figure d'exception puisqu'il se localise à Saint-Louis, zone urbaine particulièrement touchée par le chômage et la précarité sociale.

Cette opposition classique entre l'espace rural et l'espace urbain se double d'un vaste clivage géographique entre le Nord et le Sud. Marqué par un peuplement plus dense, un taux d'urbanisation plus élevé et surtout une population plus jeune, une vaste moitié nord de l'île s'oppose à un grand sud plus rural, localement en voie de vieillissement et où la taille des ménages est de façon générale plus réduite.

La structure des familles

Parmi les nombreuses variables descriptives de la structure des familles, trois illustrent plus nettement des modifications récentes à la Réunion: il s'agit de la monoparentalité, des familles nombreuses et des familles dites élargies (cohabitation d'une famille et d'une personne isolée souvent proche).

En premier lieu, c'est l'augmentation récente du nombre de familles monoparentales (+ 29 % entre 1990 et 1999) qui doit être soulignée et qui confirme la tendance à l'éclatement des familles déjà évoquée. A l'heure actuelle, plus d'un enfant sur quatre vit avec un seul de ses parents qui est neuf fois sur dix sa mère, et dans un cas sur deux, la monoparentalité résulte d'une séparation après union libre.

Longtemps considérée comme une autre spécificité domienne surtout propre aux Antilles, la monoparentalité maternelle plongerait ses racines dans l'Histoire, la seule filiation maternelle étant reconnue dans le système esclavagiste. Elle s'explique encore par une précarité économique ancienne qui n'a pas toujours assuré à l'homme la place symbolique de chef de ménage assumant la charge d'une famille, le rôle de la mère s'affirmant alors comme le noyau dur au sein du couple.

Si le nombre de familles monoparentales a fortement progressé à La Réunion en quelques années, sa part relative est demeurée stable. Les véritables changements concernent bien plus la structure par âge de ces

familles et leur statut social. Entre les deux derniers recensements, le nombre de mères célibataires de moins de 25 ans a diminué d'un quart et ces jeunes mères isolées ne représentent plus que 7 % des familles monoparentales alors que dans le même temps, le nombre de femmes célibataires âgées de 35 à 50 ans élevant seules leur(s) enfant(s) a presque doublé. Ce changement traduit tout à la fois la progression récente du nombre de divorces, première cause de monoparentalité en métropole mais qui ne concerne que 16 % des réunionnaises sans conjoint, mais surtout une indépendance financière plus simple à obtenir désormais pour ces mères célibataires (prestations sociales liées à l'enfant, allocation parent isolé).

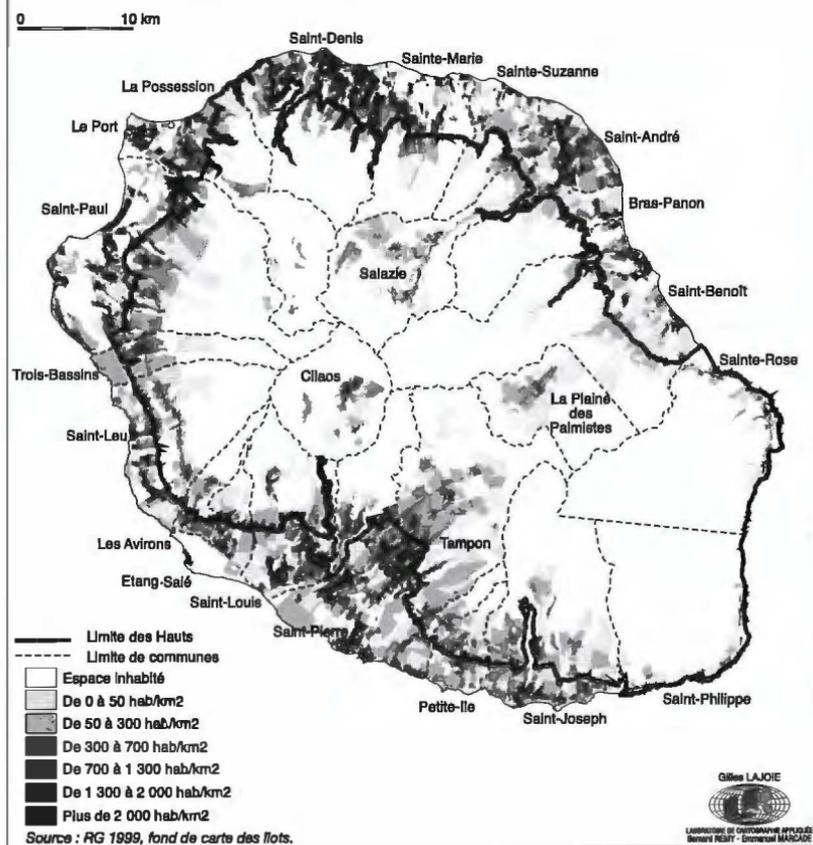
Ce changement dans la structure par âge des familles monoparentales s'est enfin accompagné d'un changement dans les modes d'habiter. Jadis accueillis par d'autres membres de leur famille, nombre de familles monoparentales vivent aujourd'hui sous leur propre toit, leur décohabitation étant rendue possible par l'accès prioritaire au parc locatif social.

Du point de vue géographique, ces différentes dimensions de la monoparentalité réunionnaise produisent des structures spatiales déjà évoquées. La monoparentalité est principalement urbaine et l'accès au parc de logements locatifs sociaux semble décisif dans les stratégies résidentielles de ces familles.

Les communes qui possèdent un parc de logements aidés conséquent et qui représentent dans le même temps un pôle d'emploi important attirent logiquement les familles monoparentales. C'est évidemment le cas des principales agglomérations (Saint-Denis, Saint-Pierre, Le Port, Saint-André...) dont les centres-villes accueillent la majorité des ces familles.

A titre d'exemple, dans un quartier central de Saint-Denis qui compte plus de deux mille logements sociaux (Montgaillard), plus d'une famille sur cinq est monoparentale en 1999. Autre clivage déjà évoqué, le sud de l'île au modèle familial plus traditionnel et où l'union libre au sein du couple était moins présente qu'ailleurs apparaît du coup moins concerné par la monoparentalité.

Carte 2 : La tache urbaine à La Réunion en 1999



Alors que le nombre de familles monoparentales a nettement augmenté en quelques années, un autre phénomène important a concerné la famille réunionnaise : le recul des familles nombreuses (quatre enfants ou plus). Ces familles ont longtemps caractérisé La Réunion comme d'autres DOM, mais entre les deux derniers recensements, leur nombre a reculé de 25 % quand celui de l'ensemble des familles progressait d'autant. Conformément au recul du nombre de personnes par ménage, la taille des familles nombreuses est passée dans le même temps de 4,9 à 4,6 et les familles de six enfants ou plus sont devenues très rares (6 % seulement des familles nombreuses). Autre changement récent, ces familles nombreuses sont de plus en plus concernées par la monoparentalité (27 % du total), ce qui n'est pas sans incidence sur la précarité sociale qui les touche préférentiellement puisque 75 % de ces familles nombreuses monoparentales ont pour chef de ménage une femme sans emploi. Circonstance aggravante pour la recherche d'un emploi, les chefs de ménage des familles nombreuses ont un niveau de qualification et d'étude plutôt faible : 80 % n'ont aucun diplôme contre 59 % pour l'ensemble des familles réunionnaises.

Du point de vue géographique, c'est dans les cirques, et en premier lieu à Salazie, ainsi que dans les Hauts de l'Ouest que ces familles sont nombreuses. Celles-ci sont aussi fortement représentées dans le Sud-Est comme à Saint-Benoît et Sainte-Rose.

A contrario, on peut souligner une nouvelle fois la position particulière du sud et notamment de Saint-Joseph qui compte dans certains quartiers moins de 10 % de familles de trois enfants ou plus quand les records localisés dans l'ouest ou dans les cirques sont trois fois supérieurs.

Dernière variable familiale essentielle à La Réunion, les familles dites élargies qui accueillent sous leur toit une personne isolée ou une autre famille ont connu également un repli entre 1990 et 1999 (11 % des ménages contre 14 %). Cependant, leur place demeure importante sur l'île, tant d'un point de vue quantitatif puisque 16 % des réunionnais vivent dans ce type de ménage, que d'un point de vue économique et social puisque cet élargissement de la famille classique représente la manifestation d'une réelle solidarité familiale.

Généralement, cette cohabitation associe une famille et un parent proche isolé mais membre de la même famille, le plus souvent jeune, étudiant ou demandeur d'emploi. Il s'agit dans ce cas de figure de subvenir de façon temporaire aux besoins d'un jeune en attente d'une première situation économique stable. D'autres formes de cohabitation se rencontrent qui traduisent une solidarité familiale intergénérationnelle

comme l'accueil d'un grand-parent après le décès du conjoint. Dans 80 % des cas, ces ascendants accueillis au sein des familles sont des femmes et trois sur quatre sont veuves. Enfin, l'hébergement de petits-enfants par un ménage de retraités ne concerne que 8 % des cas de cohabitation et l'accueil d'amis demeure encore beaucoup plus rare (1,3 %).

D'un point de vue géographique, le phénomène de cohabitation semble plus marqué en zone urbaine. La proportion de personnes vivant dans ces familles élargies dépasse souvent 5 % à Saint-Denis, Saint-Paul ou Saint-Pierre. Ce phénomène traduit probablement moins une solidarité proprement urbaine que la vive tension existant sur le marché du logement et qui « oblige » à la solidarité familiale pour des raisons également économiques. Cette hypothèse est vérifiée dans le chef lieu de département où le nombre de personnes vivant en cohabitation dépasse 4200, soit 28 % du total, ce chiffre s'expliquant également par la présence du principal site universitaire qui pousse les familles à accueillir de jeunes parents en cours de formation.

Ces quelques éclairages n'épuisent évidemment pas le vaste sujet de la famille réunionnaise. Ils permettent cependant de souligner les profonds bouleversements qui la concernent et qui vont en s'accéléralant comme pour rattraper le modèle familial dominant des sociétés modernes (taille décroissante des ménages, recul du mariage, familles nombreuses de plus en plus rare etc.). D'une famille réunionnaise traditionnelle, encore dominante il y a quarante ans à peine, demeure la complexité des réseaux familiaux et la vigueur des solidarités qui les unissent, autant de phénomènes essentiels qui échappent cependant à tout appareillage statistique et cartographique.

Quelques exemples de transformations sociétales majeures

In fine, c'est également le modèle de société qui a changé. Avec la croissance économique, la population réunionnaise a adopté dans beaucoup de domaines le modèle occidental. Le mode de vie et le mode de consommation de cette nouvelle bourgeoisie montante sont devenus des références pour l'ensemble d'une population qui avait connu trop longtemps le dénuement.

Malgré une répartition très inégalitaire de la richesse dans l'ensemble du corps social, l'enrichissement des ménages a été réel depuis quelques années. A titre d'exemple, entre 1977 et 1987, le revenu mensuel moyen d'un ménage réunionnais progressait de 40 % puis de 1988 à 1995, son revenu brut doublait mais ne représentait toujours que

59 % de la moyenne métropolitaine. En 1997, un ménage réunionnais disposait en moyenne de 10 550 francs par mois, soit 5540 francs par unité de consommation, les familles monoparentales, les familles nombreuses et les jeunes disposant des revenus les plus faibles.

Aussi, dans un contexte de forte croissance économique, la consommation des ménages est devenue un véritable moteur dont les transferts publics et notamment sociaux constituent toujours l'indispensable carburant. Dans le même temps, le recours au crédit s'est largement diffusé au sein de la société réunionnaise. En raison d'un retard important dans le niveau d'équipement des ménages, le recours au crédit à la consommation s'est particulièrement développé à partir de 1985. Entre 1980 et 1997, le chiffre de l'encours a été multiplié par 12 (328 MF contre 4127 MF).

Au final, on peut dire que le modèle de consommation national s'est progressivement imposé même si les structures et les modes de consommation des Réunionnais ont conservé quelques spécificités tantôt culturelles, tantôt imposées par la faiblesse des revenus.

L'enrichissement global des ménages explique en premier lieu le recul de la part relative des dépenses liées à l'alimentation dans le budget des ménages (34 % des dépenses en 1976 contre 21 % en 1995) alors que la part consacrée à l'habillement est désormais du même ordre qu'en métropole. *A contrario*, les dépenses liées aux transports sont supérieures à la moyenne nationale en raison notamment du retard dans la motorisation des ménages.

Symbole par excellence du modèle occidental et de sa consommation de masse, l'automobile a progressé très rapidement à la Réunion. A titre d'exemple, l'ensemble du parc a doublé entre 1985 et 1996. Au cours des cinq dernières années le parc s'est accru de plus de 62 000 unités, soit une progression de 33 %, cinq fois supérieure à la progression métropolitaine ! Au final, on comptait 247 751 automobiles en l'an 2000.

Pour un certain nombre de raisons objectives (nouveaux besoins en terme de mobilité, faiblesse locale du réseau de transport en commun...) mais aussi subjectives (rôle de la publicité et de l'ensemble des médias régionaux), l'automobile est devenue le marqueur de l'intégration économique et de la réussite sociale. Plus d'un tiers des crédits à la consommation des ménages est consacré à l'achat de l'objet culte !

Après les dépenses liées à l'automobile suivent le poste loyer et les dépenses inhérentes au logement (eau, électricité...).

Enfin, en 1997, presque tous les ménages possédaient une télévision et un réfrigérateur (97 % et 96 %) alors que plus des trois quarts disposaient d'un téléphone fixe et d'un lave-linge et que la moitié possédait un magnétoscope. Avec l'égalité sociale enfin réalisée en 2002 (même niveau de prestations sociales entre la métropole et les DOM, et notamment équivalence du RMI), et malgré un retard structurel dans les niveaux de revenus, la population réunionnaise est entrée de plain-pied dans la société de consommation européenne.

TRANSFORMATIONS SOCIETALES MAJEURES ET ENJEUX D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Au final, ces transformations profondes, qualitatives et quantitatives, de la société réunionnaise ont évidemment de multiples conséquences qui se manifestent quotidiennement sous la forme de problèmes d'aménagement du territoire, le renouveau récent de la réflexion en prospective territoriale illustrant parfaitement cette situation d'urgence³.

C'est tout d'abord le manque d'espace qui marque les esprits : sur un territoire insulaire de 250 000 hectares ou un tiers seulement est utilisable pour l'ensemble des activités humaines, la terre manque à tous. Du coup, la concurrence est âpre entre la valorisation des terres agricoles, le développement des zones urbaines (logements, activités économiques, réseaux...) et la préservation des espaces naturels, l'un des problèmes majeurs demeurant la progression continue du mitage et la naissance de véritables « villes jardins » à la Réunion⁴.

Au regard de la définition INSEE, la population urbaine représentait 89 % de la population totale au dernier recensement et la croissance du mitage aidant, on peut imaginer que ce pourcentage pourrait s'élever encore dans les années à venir. Paradoxalement, sur la dernière période inter-censitaire, la croissance démographique a profité davantage aux zones rurales (+ 19,3 %) qu'aux zones urbaines (+ 18 %), l'hypothèse forte étant que le « front pionnier urbain » progresse au-delà des limites de la ville au sens de l'Insee (2000 habitants agglomérés) et s'enfonce progressivement dans l'espace rural.

En ce qui concerne le logement, le parc réunionnais a augmenté mécaniquement avec la croissance démographique. Si l'on comptait

3 En octobre 2001, le Conseil Régional a organisé un grand colloque de prospective intitulé « Aménager La Réunion de 2020 ? », le point d'interrogation en fin d'intitulé traduisant bien l'ampleur du questionnement en cours...

4 voir le dossier INSEE « La ville s'étale », in Economie de la Réunion, 2^e trimestre 2001, n°108.

176 000 logements en 1990, on en dénombre près de 240 000 aujourd'hui dont 21 000 sont déclarés précaires ou insalubres, soit 9 % du parc. Parmi ces logements, 60 % sont en très mauvais état et nécessitent une démolition.

Néanmoins, au niveau qualitatif, le logement a connu une amélioration globale à partir des années 80. A titre d'exemple, alors qu'un logement sur deux ne comportait ni douche, ni baignoire en 1982, 93 % des logements en étaient pourvus en 1997. A la même époque, presque tous les logements étaient reliés au réseau électrique (99 %) et au réseau d'eau (97 %). Dans ce domaine comme dans d'autres, les deux dernières décennies furent celles d'un rattrapage plus que nécessaire.

Autre conséquence de la demande forte, l'habitat en immeubles collectifs se développe fortement puisque le nombre d'appartements a plus que doublé entre 1990 et 1999 : ils constituent aujourd'hui près d'une résidence sur quatre. Cependant, l'attachement à la case et la « *kour* » est encore bien ancré dans la culture locale et 80 % des réunionnais vivent encore aujourd'hui dans des maisons individuelles, la demande en terrains à bâtir représentant toujours 34 % des transactions foncières en moyenne depuis une dizaine d'années malgré la rareté croissante des terrains. Du coup, le prix de ces terrains a connu de fortes spéculations sur la période : entre 1992 et 1999, il a augmenté de 90 % en passant de 36 euros à 69 euros le m² avec des pointes locales à 200 %⁵.

Soulignons enfin qu'au regard des projections démographiques, le besoin en logements se fera sentir à un rythme soutenu pour les vingt années à venir. En effet, pour loger les 300 000 réunionnais supplémentaires attendus sur la période, c'est près de 150 000 nouveaux logements qui sortiront de terre et l'on aura reconstruit alors 60 % du parc actuel !

Autre constat vécu quotidiennement par des dizaines de milliers de Réunionnais, la circulation devient très difficile sur un réseau routier qui ne s'étend évidemment pas au rythme des nouvelles immatriculations. Symbole par excellence du modèle occidental et de sa consommation de masse, l'automobile a progressé très rapidement à La Réunion. D'après les enquêtes de l'Insee, en 1995, un cinquième du budget des ménages était consacré au poste « transports et télécommunications » contre 14 % seulement en métropole...

5 Agence pour l'Observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat (AGORAH), Note de synthèse 2002 sur le Foncier et l'Immobilier à La Réunion, 8 pages, disponible à l'adresse www.agorah.com

A titre d'illustration, l'ensemble du parc a doublé depuis 1982 et au cours des cinq dernières années, il s'est accru de plus de 62 000 unités, soit une progression de 33 %, cinq fois supérieure à la progression métropolitaine ! Au final, on compte aujourd'hui plus de 280 000 automobiles à la Réunion.

Cette inéluctable croissance du parc automobile répond d'abord à la demande croissante de déplacements de la population réunionnaise. Elle accompagne également le doublement du trafic passagers qui est passé de 816 000 personnes en 1990 à plus d'un million et demi en 2001. S'ajoute enfin la croissance rapide des transports de marchandises, le tout expliquant la thrombose actuelle du réseau routier.

Au final, quand on sait que le taux de motorisation des ménages réunionnais connaît encore un retard de quinze points par rapport au taux métropolitain (65 % contre 80 %), on comprend que le potentiel de développement du parc fasse le bonheur des organismes de crédits et des importateurs d'automobiles mais également le malheur des aménageurs. Selon les estimations de la Région, l'île pourrait compter 350 000 véhicules en 2010 et 450 000 en 2025...

A ces questions d'aménagement du territoire touchant les Réunionnais dans leur quotidien et fréquemment reprises dans la presse locale s'ajoutent des questions sociétales dont chacun rappelle l'urgence, de l'élu politique dans son programme au citoyen lambda dans le courrier des lecteurs.

Si les implications spatiales sont évidemment moins précises, plus diffuses, ces questions sont identifiées cependant comme des variables clés du système socio-spatial réunionnais.

C'est d'abord le constat récurrent de la gravité de la situation économique et sociale qui marque les esprits, la précarité sociale s'accompagnant d'une précarité dans le domaine du logement qui pose un réel problème d'aménagement du territoire. En effet, les nombreuses constructions précaires sont souvent construites sans permis, dans des zones mal équipées en terme de réseaux techniques et enfin mal desservies car excentrées.

Cette précarité socio-spatiale trouve un terrain favorable dans les zones où l'emploi est rare. Or, malgré une légère amélioration, La Réunion est la région française qui enregistre encore le taux de chômage le plus élevé avec plus de 32 % en 2002. Malgré le dynamisme de l'économie réunionnaise et la forte croissance de l'emploi observée ces dernières années, le taux de chômage pourrait s'établir entre 37 et 45 % en raison des seules perspectives socio-démographiques (transition

démographique qui s'attarde selon l'Insee⁶ et migrations toujours plus positives). Par ailleurs, le R.M.I. (revenu minimum d'insertion) qui concerne près de 20 % de la population de l'île ne peut être considéré comme une solution socialement durable, même si dans sa sagesse, la population réunionnaise a su marier habilement solidarité traditionnelle et solidarité nationale.

D'un point de vue spatial, une géographie de la précarité à La Réunion n'épargnerait aucune commune, tant les zones d'habitat précaire ou insalubre qui abritent les populations les plus défavorisées sont nombreuses et diffuses dans les Hauts comme dans les Bas de l'île (carte 3).

CONCLUSION

Au final, ces problèmes d'aménagement ne doivent évidemment pas masquer l'essentiel. Au regard de nombre d'indicateurs socio-économiques, La Réunion a connu en quelques décennies un fabuleux rattrapage qui la positionne aujourd'hui au rang des régions françaises les plus dynamiques, tant sur le plan démographique que sur le plan économique (création d'entreprises). A titre d'exemple, l'île possède la seule université française qui peut prévoir un doublement de ses effectifs étudiants dans les vingt ans à venir, la jeunesse de la population réunionnaise représentant tout à la fois un potentiel de développement réel et un avantage structurel essentiel sur des régions métropolitaines en voie de vieillissement.

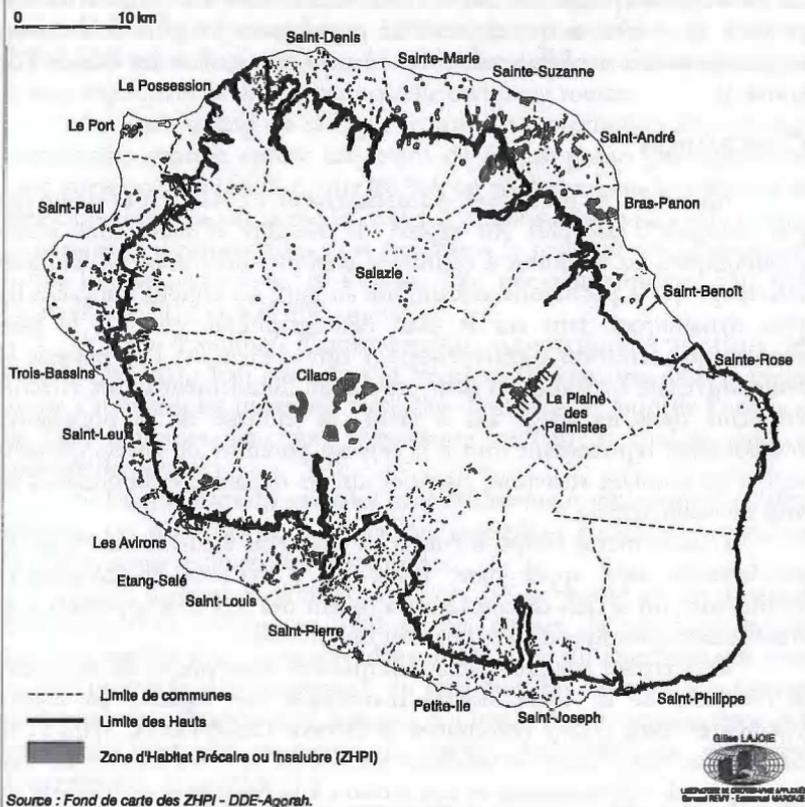
Dans le même temps, même si les tendances actuelles sont souvent condamnées sans appel dans beaucoup d'exercices de prospective territoriale⁷, on se doit de constater l'ampleur des réponses apportées à de nombreuses questions d'aménagement du territoire.

Concernant par exemple le déséquilibre économique du territoire, si l'essentiel de la valeur ajoutée marchande non agricole est encore concentrée dans quatre communes seulement (Saint-Denis, Saint-Paul, St-Pierre et Saint-André en totalisent plus de 60 % !), les activités liées au commerce, à l'agrotourisme et aux services à la personnes se diffusent de plus en plus largement, l'action du Commissariat à l'Aménagement des Hauts et de l'Association pour Promotion du Rural (APR) conjuguée aux initiatives locales de structuration des bourgs aidant au rattrapage économique des Hauts de l'île.

6 Dossier Tendances de la fécondité, *Economie de La Réunion*, n°133, 3^e trimestre 2002, p. 11-22.

7 Voir les dossiers de prospective du groupe Futurs Réunion consultables à l'adresse www.odr.net

Carte 3 : Une dimension spatiale de la précarité sociale



Dans le même temps, sur la difficile question des transports, des efforts considérables ont été engagés depuis quelques années pour réduire l'encombrement (liaison Saint-Benoît / Saint-Denis, rocades...), le désenclavement des Hauts de l'Ouest étant l'objectif prioritaire de la future Route des Tamarins dont l'ouverture est prévue en 2006.

En parallèle, des solutions alternatives au « tout automobile » ont été pensées et ont débouché en 2002 sur les premières études du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP), ce « tram-train » devant relier Saint-Benoît, Saint-Denis et Saint-Paul à l'horizon 2012, la connexion vers Saint-Pierre et Le Tampon devant suivre.

Concernant l'occupation de l'espace, bien que les objectifs du Schéma d'Aménagement Régional de 1995 n'aient pas été atteints en terme de densification urbaine (30 logements /ha), des quartiers plus denses ont vu le jour depuis dix ans (La Convenance à Ste-Marie ou le quartier de la Médiathèque à Saint-Denis) qui préfigurent sans doute l'une des solutions d'avenir pour loger les 300 000 personnes attendues d'ici 2030 (« construire la ville sur la ville »). L'apparition de cette nouvelle réalité urbaine à La Réunion rejoint sans doute de nouveaux comportements dans les modes d'habiter, le territoire évoluant au rythme de la société qui l'occupe.

Plus globalement, la volonté de préserver un espace devenu rare est largement partagée par les Réunionnais qui souhaitent par exemple à 63 % l'interdiction stricte de la construction de logements dans certaines zones, la préoccupation environnementale de la population rejoignant ainsi celle de l'Etat et des Collectivités qui tentent à leur niveau afin de « ménager le territoire » pour reprendre le mot du géographe Roger Brunet.

Ainsi dans le domaine de la protection du patrimoine naturel, les acquisitions permanentes d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Conseil Général, tout comme les activités du Conservatoire Botanique National de Mascarin, du Parc Marin ou de l'actuelle « Mission Parc National » traduisent le même souci de gestion d'un environnement qui a certes changé en trente ans, mais qui recèle toujours des richesses uniques au monde (biodiversité des forêts des Hauts ou du lagon...).

Au final, si La Réunion connaît effectivement une situation d'urgence, les tendances socio-économiques et démographiques actuelles autorisent, sinon un optimisme béat, du moins une vraie confiance en l'avenir. S'il est vrai que le futur d'un territoire n'est jamais tracé et que sa vraie richesse réside dans ses ressources humaines, le chiffre d'un million d'habitants à l'horizon 2030 tout comme la jeunesse de la population réunionnaise sont deux atouts majeurs pour l'avenir.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Actif, N. ; Bousquet, O. (2001), « Le monde rural face à la poussée urbaine », in *Économie de La Réunion*, n°108, Saint-Denis, INSEE, p. 20-22.
- Bertile, W. (2000), *La Réunion, département français d'outre-Mer, région ultrapériphérique*, thèse de doctorat d'État, Université de La Réunion, 987 p.
- Bousquet O. ; Lardoux J-M. ; Mekkaoui J. ; Temporal F. (2001), « dossier spécial Familles » in *Économie de La Réunion*, n°110, Saint-Denis, INSEE, p. 11-22.
- Cambefort J-P. (2002), *Enfances et familles à La Réunion, une approche psychosociologique*, L'Harmattan, p. 274.
- Cazenave J. (1997), « Familles créoles et créolisation de la famille », in *Antiane Eco* n°34.
- Chevalier F. (2001), « Migrations : une nouvelle vague d'arrivants », in *Actes des journées de la démographie*, Département de La Réunion, p. 55-63.
- Defos Du Rau, J. (1960), *La Réunion. Étude de géographie humaine*, thèse de doctorat d'État, Bordeaux, Institut de Géographie de Bordeaux, 716 p.
- Dupon, G. (1990), « Saint-Denis de La Réunion, ville tropicale en mutation », Paris : L'Harmattan, 760 p.
- INSEE (2002), *Tableau Économique de La Réunion*, Édition 2002-2003, Saint-Denis, INSEE-Réunion, 210 p.
- Jauze, J-M. (1997), *Dynamiques urbaines au sein d'une économie sucrière : la région Est – Nord-Est de La Réunion*, Paris : L'Harmattan, Université de La Réunion, 398 p.
- Lajoie, G. (2001), « Définir la ville », in *Économie de La Réunion*, n°108, Saint-Denis, INSEE, p. 15.
- Lajoie, G ; Actif, N. (2001), « Des villes-jardins qui s'évalent depuis dix ans », in *Économie de La Réunion*, n°108, Saint-Denis, INSEE, p. 16-19.
- Lardoux J-M. (2001), « Mouvement naturels : natalité, mortalité depuis le recensement de 1990 », in *Actes des journées de la démographie*, Département de La Réunion, p. 95-109.
- Martinez P. (2001), *Géopolitique de La Réunion*, Tome 1 : approches géohistoriques, Océan éditions, 286 p.
- Pavageau C. (1994), « Elles élèvent des enfants toutes seules », in *Économie de La Réunion*, n°70, Saint-Denis, INSEE.
- Squarzoni R. (1992), « Evolution de la famille à La Réunion », in *Actes du colloque international « Fécondité et insularité »*. Tome 2. Observatoire départemental de La Réunion.
- Temporal F. (2001), « Ménages et familles à La Réunion », in *Actes des journées de la démographie*, Département de La Réunion, p. 95-109.